



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE – ADOPTION DU BUDGET 2023 **ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS** **2023-2024-2025**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné qu'une séance extraordinaire du Conseil sera tenue à 18 h 30, le lundi, 19 décembre 2022, en la salle des délibérations du Conseil municipal, au 100, rue Charbonneau, Rosemère, afin d'adopter le budget pour l'année 2023 et le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025.

FAIT À ROSEMÈRE CE 9 DÉCEMBRE 2022.

Le greffier adjoint,

Alexandre Bélisle-Desjardins

ALEXANDRE BÉLISLE-DESJARDINS, LL.B.